

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2395

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 42

À l'alinéa 70, après la seconde occurrence du mot :

« ou »

insérer les mots :

« du congé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.